Aiguillon CONSTRUCTION
groupe Arcade-vyv

MA DEMANDE FIL EN 5 ÉTAPES

1- J'ai une idée pour créer du lien avec mes voisins

2- Je remplis une demande FIL

- Sur mon espace client, **rubrique « Mes services »**
- Ou sur **https://www.aiguillon-construction.fr/fil/**
- Ou en envoyant un mail à **animationsociale@aiguillon.com**
- Ou en remplissant **le formulaire papier** disponible en agence

3- J'explique mon projet en quelques mots, en détaillant :

- Mon idée (l'objectif, la date, le lieu, le nombre de participants…)
- Mon besoin (financier, matériel, communication)

4- Si ma demande est acceptée, je suis remboursé(e) en envoyant une photo de mon ticket de caisse ou ma facture à **animationsociale@aiguillon.com**

5- J'organise mon animation, et je prends des photos pour les envoyer à Aiguillon à l'adresse **animationsociale@aiguillon.com**

Type d'animation	Subventions
Décorations de Noël/Halloween	50€ pour la première année, 20€ pour le renouvellement annuel
Pâques	5€/enfant pour l'achat de chocolats, 50€ max pour les activités manuelles
Fête des voisins, galettes des rois	3€/personne pour les apéritifs, 5€ /personne les repas
Temps conviviaux (café hall, crêpe party, goûter…)	Plafond de 30€ sur une base de 10 personnes présentes
Sorties	15€/personne (montant ajusté en fonction de la proximité de la sortie)
Ramassage de déchets	Remboursement des gants et sacs poubelles sur facture
Jardins (équipements et non plantations)	200€ pour le lancement (si pas de financement de l'APRAS) 100€ par an pour le renouvellement (si pas de financement de l'APRAS)

Montant max de 500€ pour les habitants par an (temps conviviaux).

BAC DE TRI

AIGUILLON CONSTRUCTION SA HLM - Capital : 7 433 700 € - RCS Rennes 699 200 051 - Création : Direction de la Communication - Crédit Image :Freepik